

**ACCOMPAGNER LES ENFANTS  
ET LES JEUNES TSIGANES ET VOYAGEURS  
ET LEURS FAMILLES**  
*Quelques points de repères*

**PROPOS INTRODUCTIFS**

Sur les territoires vivent des familles Gens du Voyage.

Ces familles sont soit :

- Sédentaires tout ou partie de l'année, et disposent d'une ou des écoles de proximité pour la scolarisation des enfants et des jeunes
- Voyageurs tout ou partie de l'année, et pour la scolarisation des enfants, font appel au CNED, à diverses écoles, ou scolarisent partiellement les enfants dans des antennes mobiles.

Pour chaque famille, on peut positionner le curseur, entre la situation voyageur et sédentaire, plus ou moins proche de l'une ou l'autre de ces situations, ce qui donnera un indicateur pour accompagner la démarche de scolarisation.

**QUELS SERVICES SOCIAUX OU D'ACCOMPAGNEMENT REFERENTS POUR CES FAMILLES ?**

Pour :

- Accès aux droits
  - Accompagnements divers : sociaux, insertion, habitat, santé, scolarisation.
- ✚ Si les familles sont sédentaires, ce sont les Services Sociaux du Département, des CCAS qui sont compétents (cf adresses des Services Sociaux).
- Exemple en Gironde : ce sont les MDSI.

Ces services généralistes peuvent s'adjoindre la compétence des Associations (comme l'ADAV33, cf sites [www.fnasat.asso.fr](http://www.fnasat.asso.fr)/[www.etudestsiganes.asso.fr](http://www.etudestsiganes.asso.fr))

- ✚ Si les familles sont voyageuses (sans résidence stable), elles ont une élection de domicile, soit dans un CCAS ou une association agréée, et donc, ce sont ces dernières qui sont les interlocuteurs pour l'accompagnement. Ces associations travaillent avec les Services Sociaux, les autres associations ou les Centres Sociaux du Territoire.

Ces associations sont fédérées au niveau national à la FNASAT – Gens du Voyage – 59 Rue de l'Ourcq – 75019 PARIS – [www.fnasat.asso.fr](http://www.fnasat.asso.fr) (liste des associations sur ce site).

***NECESSITE D'UNE ARTICULATION ET D'UN TRAVAIL EN COMMUN POUR FAVORISER  
LA SCOLARISATION DES ENFANTS***

En individuel ou par projet.

- Travail avec les familles : expliciter, lever les obstacles, sécuriser, soutenir, créer les rencontres, etc...
- Travail auprès des enfants : écoute, explication, soutien, recherche de solutions, etc...
- Travail avec un réseau de partenaires : écoles, collèges, services sociaux, centres sociaux, médecins, etc...

**Formation le 19 mars 2015 – CASNAV Talence (33)**

**Intervention de Madame Hélène BEAUPERE**

Directrice ADAV33  
91 Rue de la République  
33400 TALENCE

[amis.voyageurs@wanadoo.fr](mailto:amis.voyageurs@wanadoo.fr)

Téléphone (usagers) : 05.56.04.13.75  
Téléphone (partenaires) : 05.56.37.77.26